

UTILISABLE EN
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE*



SOLUTION BORDELAISE SPRAY

SOLUTION BORDELAISE SPRAY est un fongicide de contact prêt à l'emploi qui s'utilise en préventif. Grâce à sa formule liquide et composé de particules fines de cuivre, il protège entièrement le végétal en luttant contre le mildiou, les tâches foliaires, les bactérioses.

COMMENT L'UTILISER ?

- Dose homologuée sur toutes cultures : 1L = 10 m².
- Bien agiter le produit avant emploi.
- Appuyer sur le dessus de la tête du pulvérisateur pour débloquer l'embout et le faire pivoter en position jet large.
- Pulvériser en mouillant bien tout le feuillage et les tiges y compris le dessous des feuilles.
- Après utilisation, remettre l'embout sur X.
- Traiter un jour sans pluie, ni vent. Éviter les fortes chaleurs et le gel. Ne pas traiter des plantes stressées par la sécheresse.
- Traitement autorisé sous abri (serres) uniquement sur tomate, rosier, tomate de bouche, laitue, concombre, plantes d'intérieur, fleurs, arbres et arbustes.
- Sur les cultures ornementales, éviter les traitements pendant la floraison, en raison d'un risque de brûlures sur les fleurs, arbres et arbustes.

QUAND L'UTILISER ?

F M A M J J A S O N D

* conformément au règlement (CE) n°834/2007

Distribué par : **Evergreen Garden Care France SAS**
21 chemin de la Sauvagarde - 69130 ECULLY

0 805 090 036 Service & appel gratuits

N° de lot / date de fabrication : voir sur l'emballage



Volume net :
800 ml



KS0BOR8



3 121970 162837

Nom homologué : SOLUTION BORDELAISE SPRAY. **N° AMM :** 2180319.
Détenteur de l'AMM : Nufarm SAS, 28 bd Z. Camélinat, 92230 Gennevilliers. **Emploi autorisé dans les jardins.** **Composition :** 5,11 g/L de sulfate de cuivre tribasique équivalent à 0,75 g/L de cuivre (0,075% p/p).
Formulation : Autre liquide (AL). **Type d'action :** Fongicide (FRAC : M01), traitement des parties aériennes. **Usages :** voir tableau des usages. **Dose homologuée :** 1000 mL/10 m².

• **EUH208 :** Contient un mélange de 5 - chloro - 2 - méthyl - 2H - isothiazol - 3 - one et de 2 - méthyl - 2H - isothiazol - 3 - one (3:1) et du 1,2-benzisothiazol - 3(2H) - one. **Peut produire une réaction allergique.** • **EUH401 :** Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. • **P101 :** En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. • **P102 :** Tenir hors de portée des enfants. • **P103 :** Lire l'étiquette avant utilisation. • **P270 :** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. • **P501 :** Éliminer le contenu et le récipient dans une déchetterie ou par un organisme agréé. • **SP1 :** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. • **SPe3 :** Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau (puits, bassin, mare, ruisseau, rivière, fossé, ...). Dangereux pour les vers de terre et les autres macroorganismes du sol. Ne pas rejeter dans l'évier, le caniveau ou tout autre point d'eau les fonds de bidon non utilisés. Délai de rentrée : Attendre le séchage complet de la zone traitée. Faire un essai préalable sur une petite partie de la plante avant de généraliser le traitement. • Stocker hors gel. • Éviter les projections sur les murs et les matériaux. • Se laver les mains après utilisation. • Ne pas réutiliser les emballages vides. • Ne pas dépasser l'application totale maximale de 28 kg de cuivre par hectare sur une période de 7 ans (soit pas plus de 5.3L de SOLUTION BORDELAISE SPRAY par an pour 10 m²). • En cas d'urgence, appeler le 15 ou le Centre antipoison.

OUVRI
ICI